

Sécurité grâce à la visibilité

Module complémentaire aux ateliers de prévention



Sécurité grâce à la visibilité

Stand d'information

Chaque année, et particulièrement en automne et en hiver, de nombreux piétons, cyclistes ou animaux sont heurtés par des voitures ou des motos, car, dans l'obscurité, les conducteurs ne les voient que trop tard ou pas du tout.

Les éléments réfléchissant la lumière, aussi petits soient-ils, sont visibles dans les feux de croisement à une distance de 140 m. Dans ce domaine, nous pouvons donc très facilement contribuer à notre propre sécurité. L'objectif du stand d'information est de montrer l'importance d'être visible à pied ou à vélo.

Dans une tente sombre, des mannequins sont présentés vêtus de trois manières différentes: avec des vêtements sombres, des vêtements clairs puis portant des éléments réfléchissants. L'importance de la tenue adaptée est révélée par l'éclairage, imitant les phares d'un véhicule.

Ce module, avant tout appropriée à l'automne et à l'hiver, peut être combiné aux thèmes «Un faux pas, et c'est la chute», «Boire ou conduire, il faut choisir» et «Vive les vacances!» sans frais supplémentaires.

Organisation

- Les participants seront guidés par une intervenante ou un intervenant du BPA.

Autres éléments

- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Locaux et place requise

- Local fermé (salle de formation ou de conférence, atelier, etc.) doté d'un espace suffisant pour accueillir le matériel de démonstration et env. 15 à 20 personnes. Il est impossible d'organiser une démonstration à l'extérieur en raison du risque météorologique (sauf sous un chaiteau clos et résistant aux intempéries).
- Espace requis : 16 m²

Conseil: la démonstration devrait avoir lieu pendant les heures de travail rémunéré et il devrait être obligatoire pour le personnel d'y assister. D'expérience, on sait qu'une participation facultative et aux horaires libres n'est ni pertinente ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice.

Contact

BPA
Tiziana Iseppi, conseillère Entreprises
Tél. +41 31 390 22 66
t.iseppi@bpa.ch

Retrouvez tous nos ateliers de prévention sur: bpa.ch/ateliers-de-prevention

